



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 04 février 2021

CTN MATÉRIEL

EMPLOI, RÉMUNÉRATION, ÇA DOIT BOUGER AU MATÉRIEL !

Se mobilisant à l'appel de la CGT dans les 38 Technicentres en novembre 2019, les cheminots du Matériel imposaient une Table Ronde portant sur l'ensemble du domaine et obtenaient des avancées.

Pour autant, il apparaît nécessaire de faire encore bouger les lignes, tant sur les salaires et le déroulement de carrière que sur l'emploi !

AUGMENTER LES SALAIRES, C'EST UN DÛ !

Quels que soient leur collègue et leur région d'appartenance, les cheminots du Matériel subissent le gel de leur salaire, sous la pression des trajectoires budgétaires imposées par les réformes ferroviaires successives et d'une productivité poussée à l'extrême.

Les richesses doivent être réparties entre celles et ceux qui les créent par une augmentation générale des salaires. Par ailleurs, l'adaptation continue des cheminots du Matériel aux nouvelles technologies, outillages et nouveaux matériels roulants doit se traduire par la revalorisation de la prime de travail. C'est un dû !

UNE POLITIQUE SALARIALE AU SERVICE DE LA STRATÉGIE PATRONALE

Dans les Technicentres Matériel, la faiblesse des salaires et l'absence d'augmentations salariales poussent de plus en plus de cheminots dans la difficulté et/ou à démissionner, fragilisant ainsi l'organisation du travail, mais aussi engendrant une perte indéniable de compétences.

Depuis de nombreuses années, la CGT alerte sur la perte d'attractivité des métiers du Matériel. La fin des recrutements au Statut accentue cette perte d'attractivité.

Au motif de peiner à recruter et à convaincre de travailler en région parisienne, la direction a créé une prime « Ile de France ». Cette logique de rémunération basée sur la loi du marché, met de côté la nécessité de reconnaître les évolutions majeures augmentant la technicité de nos métiers dans tous les Technicentres du territoire national !

Par ce moyen, la direction ancre également davantage l'éclatement du domaine Matériel et la division des cheminots ! Pour la Fédération CGT des cheminots, il n'y a pas de « sous-cheminots » du matériel !

NOUS SAVONS FAIRE BOUGER LES LIGNES !

Appuyée par la mobilisation de l'ensemble des cheminots du Matériel que la CGT a organisé en novembre 2019, la direction concédait une Table Ronde Matériel en lieu et place d'une Table Ronde ne concernant que les Technicentres TGV.

En sortait la réévaluation des EVS de nuit et de week-end, qui n'a pas répondu aux revendications légitimes des cheminots du Matériel, et qui est en réalité une incitation à travailler toujours plus de nuit et les week-ends au détriment de la santé.

Cette table ronde actera également des requalifications de postes de B vers C et de C vers D à mettre à l'actif des cheminots mobilisés, bien qu'insuffisant !



DES AUGMENTATIONS GÉNÉRALES DE SALAIRES S'IMPOSENT !

La CGT revendique :

- De porter le salaire minimum et la pension minimum à 1 800 euros bruts mensuel (intégrant le traitement, l'indemnité de résidence, la prime de travail) ;
- Des augmentations générales des salaires, permettant un rattrapage du pouvoir d'achat perdu par les cheminots et une reconnaissance de l'augmentation de la technicité de leurs métiers ;
- D'augmenter la prime de travail Matériel de 200 euros, sans contrepartie, par une mesure spécifique.

Seul le rapport de forces fera de nouveau bouger les lignes en faveur des intérêts des cheminots !

UNE MAINTENANCE DU MATÉRIEL À RENFORCER

La CGT réaffirme que la maintenance ferroviaire n'est pas à prendre à la légère, **elle est gage de SÉCURITÉ, de FIABILITÉ, de PONCTUALITÉ et de CONFORT.**

Il faut remettre l'emploi au cœur des enjeux pour en finir avec les dérives constatées dans les Ateliers du Matériel. La précarisation de l'emploi par le recours aux CDD et intérimaires doit être stoppée par des embauches en CDI, et des formations permettant le maintien et le développement des compétences et des savoir-faire.

La CGT revendique :

- Un redimensionnement des cadres d'organisation pour assurer la charge de travail ;
- La reconnaissance des qualifications au regard des évolutions techniques et digitales ;
- Des moyens matériels et humains pour réaliser un travail de qualité. Pour réussir cette évolution, nous avons besoin d'embauches anticipées d'au moins 6 mois, favorables à la transmission des savoirs en prenant en compte les évolutions techniques des nouveaux matériels ;
- Le recrutement en CDI des CDD et intérimaires ;
- L'adaptation des organisations de travail dans les Technicentres à l'humain, en respectant le périmètre des métiers existants et les conditions de vie des cheminots ;
- La ré-internalisation de charges, la remise en place et le renforcement des postes transverses (BA, IO, ingénierie, etc.) nécessaires au fonctionnement de nos établissements que la direction néglige et transforme pour les faire disparaître.
- Obtenir le développement des compétences d'ingénieurs et de techniciens pour mécaniser et fiabiliser le démantèlement ainsi que le désamiantage, afin de le rendre moins pénible et limiter au maximum les risques pour la santé des cheminots.

Une nouvelle table ronde se déroulera le 18 février 2021, pour l'heure limitée aux Technicentres « TGV ». La CGT exige pour sa part, des négociations portant sur l'ensemble du domaine Matériel.

La Fédération CGT des cheminots invite l'ensemble des cheminots du Matériel à se saisir rapidement de cette exigence et des revendications portées par la CGT !

**PAS DE SOUS-CHEMINOTS AU MATÉRIEL,
UNE TABLE RONDE ET DES AVANCÉES
POUR TOUTES ET TOUS !**